

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS**

15 octobre 2004, Vol. 1, n° 37

Section Information générale



**AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**



## **Section Information générale**

### **Table des matières**

1. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (BDRVM)
  - Rôle des audiences du BDRVM

RÔLE DES AUDIENCES						
N°	PARTIES (AVOCATS)	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE	COMMENTAIRES
1°	<i>Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx &amp; al.) c. Napaul Poisson</i>	2004-021	Alain Gélinas	15 octobre 2004, 9h30	Demande d'interdiction à titre de conseiller en valeurs (LVM-266)	Audience <i>pro forma</i>
2°	<i>Claude Gilbert c.a., administrateur provisoire chargé de l'administration des biens de Fonds TIP Canada Ltée (M<sup>c</sup>Carthy Tétréault) c. Fonds TIP Canada Ltée, Conseillers de Placements TIP Ltée, Paul Gagné (Rigutto &amp; Associés), Trust Banque Nationale et Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx et als.)</i>	2004-022	Jean-Pierre Major	18 octobre 2004, 9h30	Demande de levée de blocage de l'administrateur provisoire du Fonds TIP Ltée (LVM-249 &ss.)	
3°	<i>Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx et als.) c. Regroupement des marchands actionnaires Inc. (Fasken Martineau)</i>	2004-017	Guy Lemoine Alain Gélinas Gerald La Haye	22 octobre 2004, 9h30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs et de pénalité administrative (LVM-265 et 273.1)	À la suite des audiences du 1 <sup>er</sup> juin 2004 et du 13 octobre 2004. Audience <i>pro forma</i>
4°	<i>Blanche Goupil (Malo Dansereau) c. Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx &amp; al.)</i>	2004-020	Alain Gélinas	25 octobre 2004, 9h30	Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs (LVM-265)	

RÔLE DES AUDIENCES						
N°	PARTIES (AVOCATS)	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE	COMMENTAIRES
5°	Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx & als.) c. Stevens Demers (Angers & Associés)	2004-018	Jean-Pierre Major	28 octobre 2004, 9h30, (salle de conférence, Tour de la Bourse, RC-008)	Conférence préparatoire, suite à la demande de l'Agence pour une interdiction d'agir à titre d'administrateur à l'encontre de Stevens Demers (LVM-273.3)	À la suite de l'audience du 7 octobre 2004. La conférence préparatoire se déroulera dans la salle de conférence du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, au rez de chaussée de la Tour de la Bourse (RC-008)
6°	Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx & als.) c. P-L. Péloquin (M <sup>c</sup> René Brabant)	2004-013	Jean-Pierre Major, Alain Gélinas	29 octobre 2004, 9h30	Demande d'interdiction d'exercer une activité de conseiller en valeurs (LVM-266)	Remis du 10 mai 2004, du 25 mai 2004, du 22 juin 2004 et du 29 septembre 2004 - Audience <i>pro forma</i>
7°	Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx & als.) c. Stevens Demers (Angers & Associés)	2004-018	Jean-Pierre Major Alain Gélinas Michelle Thériault	5 novembre 2004, 9h00	Demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur (LVM-273.3)	À la suite de l'audience du 7 octobre 2004 et de la conférence préparatoire du 28 octobre 2004
8°	Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx & als.) c. Stevens Demers (Angers & Associés)	2004-018	Jean-Pierre Major Alain Gélinas Michelle Thériault	9 novembre 2004, 9h00	Demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur (LVM-273.3)	À la suite de l'audience du 5 novembre 2004. L'audience se terminera à 14h00.
9°	Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx & als.) c. Stevens Demers (Angers & Associés)	2004-018	Jean-Pierre Major Alain Gélinas Michelle Thériault	25 novembre 2004, 9h00	Demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur (LVM-273.3)	À la suite de l'audience du 9 novembre 2004

RÔLE DES AUDIENCES						
N°	PARTIES (AVOCATS)	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE	COMMENTAIRES
10°	<i>Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx &amp; als.) c. Stevens Demers (Angers &amp; Associés)</i>	2004-018	Jean-Pierre Major Alain Gélinas Michelle Thériault	26 novembre 2004, 9h00	Demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur (LVM-273.3)	À la suite de l'audience du 25 novembre 2004. L'audience se terminera à 16h30.
11°	<i>Agence nationale d'encadrement du secteur financier (Proulx &amp; als.) c. Stevens Demers (Angers &amp; Associés)</i>	2004-018	Jean-Pierre Major Alain Gélinas Michelle Thériault	30 novembre 2004, 10h00	Demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur (LVM-273.3)	À la suite de l'audience du 26 novembre 2004. L'audience se terminera à 14h00.

Salle d'audience : Tour de la Bourse  
800 Square Victoria, 23<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Me Claude St Pierre, Secrétaire à l'adresse suivante :

800 Square Victoria, suite RC 008  
C.P. 497,  
Montréal (Québec) H4Z 1J7  
Tél. : (514) 873-2211  
Courriel : [claudestpierr@bdrvm.com](mailto:claudestpierr@bdrvm.com)